

# La rivière la Sanguèze, ses lavoirs et son canal à Gesté

## La Sanguèze

[La Sanguèze](#) est une rivière longue de 44 kms, affluent de la Sèvre Nantaise, qui traverse l'étang de La Thévinière (17 ha) et la totalité du bourg de Gesté. Elle prend sa source à La Renaudière et se jette dans la Sèvre Nantaise au Pallet (44).

L'origine de ce nom reste mystérieuse et remonte au moins au Moyen Age. Les noms de famille **Guèze** ou **Gaize** ont bien existé et ils pourraient avoir donné le nom à la rivière. Elle est alimentée par plusieurs ruisseaux et des petites chaussées permettaient de retenir l'eau dans la traversée du bourg de Gesté toute l'année.

## Les lavoirs

Cette eau était précieuse pour l'arrosage des jardins mais surtout pour le lavage du linge avant l'arrivée de la machine à laver. Les habitants de Gesté les plus âgés se rappellent, avec nostalgie, ces nombreux lavoirs. Marc Morillon, âgé de 92 ans et historien local, raconte dans le détail cette période des lavoirs.

Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, entre les deux ponts du bourg (rue d'Anjou et rue du Souvenir), la rivière faisait des méandres importants ralentissant le courant et cela a permis aux riverains de construire des lavoirs et buanderies pour faire bouillir le linge avant de le rincer à la rivière. Il existait une vingtaine de lavoirs sur moins de 200 mètres au cœur du bourg. Entre les deux ponts, pour traverser le cours d'eau, il y avait une passerelle que tout le monde appelait "**La planche**". C'était un pont en bois qui, à chaque crue, partait avec le courant.



En **1932**, la rivière était très envasée et les riverains ont décidé d'entreprendre de gros travaux. Toutes les canalisations qui se jetaient dans la rivière ont été nettoyées, le lit de la rivière curé, les lavoirs refaits et cimentés, selon les moyens des propriétaires. A cette date, une chaussée fut étudiée et construite pour que l'eau reste au niveau des lavoirs.

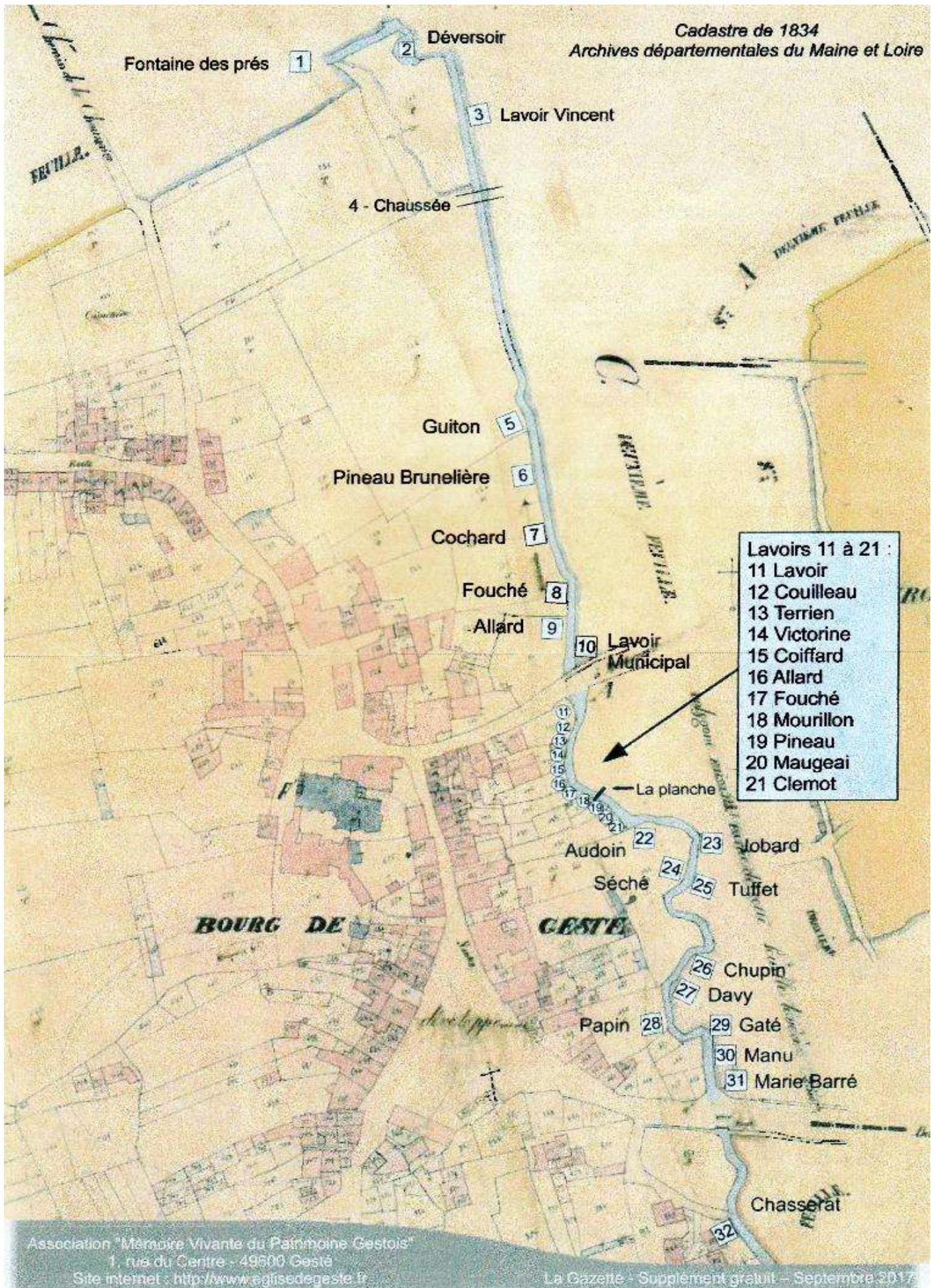


Ainsi, après ces travaux conséquents, **32 lavoirs** étaient répertoriés le long de La Sanguèze dans toute la traversée du bourg, dont deux étaient municipaux, l'un en aval du pont de la rue du Souvenir (**repère 10 sur la carte cadastrale de 1834**) et l'autre en amont du pont de la rue d'Anjou (**repère 32 sur la même carte**). Ces deux lavoirs communaux étaient couverts et équipés d'un treuil à manivelle avec pignons et poulies lequel, manœuvré à la main, permettait de monter ou baisser le plancher suivant la hauteur de l'eau de la rivière.

De part et d'autre de la rivière, à proximité de chaque lavoir, était construite une buanderie dont de nombreux vestiges sont encore apparents. Pour le lavoir municipal de la rue du Souvenir, il subsiste encore les points d'ancrage des piliers en bois du toit. Pour celui de la rue d'Anjou, à "Chasseras", subsistent les pierres plates qui servaient aux laveuses. Le terme de laveuse était attribué aux femmes non professionnelles qui lavaient seulement le linge de leur famille ou de leur patron. Le terme "lavandière" revêtait un titre plus professionnel.



# Carte des lavoirs



## Le canal

La rivière La Sanguèze était bien agréable avec ses méandres au cœur du bourg mais plusieurs fois par an, avec les orages, elle inondait les jardins et les maisons. La pire inondation a eu lieu le **1<sup>er</sup> juillet 1946** après un terrible orage qui s'abattit sur Gesté. Toutes les maisons le long de la rivière ont été inondées sous plus d'un mètre d'eau.

L'eau sortait par la porte d'entrée de la pharmacie. Un repère de la crue de 1946 est visible sur le pont de la rue d'Anjou soit plus de cinq mètres au-dessus du niveau normal de la rivière. Ce sinistre de 1946 a fait avancer les études sur le redressement de la rivière dans la traversée du bourg, avec la fabrication d'un canal. Il aura fallu attendre **1958** pour qu'il commence à voir le jour avec l'achat des terrains aux riverains de la rivière par la municipalité puis sa construction en **1960**. Au-dessus du canal, en son milieu, une élégante passerelle a été construite dès 1960.



Marc Morillon relate que le prix du m<sup>2</sup> était de 100 francs (soit 0,15 euro) pour l'achat du terrain de la famille Bafoin, qui étaient son oncle et sa tante. Il y avait également une indemnité pour l'arrachage d'une vigne ou d'arbres fruitiers. Un poirier était évalué 1 000 francs. La somme était minime mais le maire précisait que chaque riverain était dispensé de l'entretien et du curage de la rivière.



Les habitants n'ont pas pu profiter très longtemps du canal, car les accès ont été interdits et clôturés dans les années 1970 après le décès de deux enfants, par noyade, alors qu'ils jouaient sur la glace du canal gelé.

Il aura fallu attendre près de 50 ans, en 2018, pour que la municipalité de Gesté ouvre à nouveau l'accès au canal après la pose d'une lisse en bois pour sécuriser le canal sur toute sa longueur.

Désormais, les habitants de Gesté, des Mauges et de la région peuvent longer le canal par le sentier "**Le Petit Moulin**" qui chemine en partie le long de la rivière sur près de 6 kms. Au départ de la Place des Peupliers, cette agréable promenade permet de découvrir l'écluse avec ses trois portes, les vestiges des deux lavoirs municipaux, les ouvrages d'art avec les deux ponts de la rue du Souvenir et de la rue d'Anjou, la croix dite de Stofflet commémorant la victoire des vendéens sur les colonnes de Cordelier le 1<sup>er</sup> février 1794, le moulin à eau du Petit Moulin et deux passages à gué de la rivière.



Pour le GRAHL,  
Michel Besnard  
Février 2021